



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

**Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe
au XVIe siècle**

Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel

Paris, 1863

Lavatoire

[urn:nbn:de:hbz:466:1-80785](#)

caractère de grandeur du monument malgré sa petite dimension. L'abbaye de Saint-Denis possérait une fort belle vasque dans son cloître qui servait aux ablutions des moines ; cette vasque, déposée aujourd'hui au milieu de la seconde cour de l'École des Beaux-Arts, date du xiii^e siècle, est d'un profil remarquable et présente, tout autour, entre chaque goulotte, une tête sculptée d'un beau style¹. Lorsque les moines ne pouvaient amener l'eau dans une vasque pour les ablutions journalières, ils se contentaient d'un puits avec une auge circulaire ou semi-circulaire² autour ou à proximité.

Cependant, en Espagne, les couvents possédaient des lavabos magnifiques. Le voisinage des établissements arabes, dans lesquels l'abondance de l'eau était considérée comme une nécessité de premier ordre, avait dû exercer une certaine influence sur les constructions des cloîtres. C'est aussi dans les monastères du midi de la France qu'on trouvait autrefois les lavabos les mieux disposés et les plus spacieux. Il est à regretter que ces salles, qui se prêtaient si bien aux compositions architectoniques, aient été détruites partout, dès avant la fin du dernier siècle, par les moines eux-mêmes, qui ne se soumettaient plus à l'usage de se laver au même moment et ensemble. Les lavabos consistaient seulement parfois en une grande auge en marbre, en pierre ou en bronze, placée à l'entrée du réfectoire (voyez, dans le *Dictionnaire du Mobilier*, l'article LAVOIR).

LAVATOIRE, s. m. Auge placée dans une salle près du cloître des monastères, et servant à déposer et laver les morts avant leur ensevelissement.

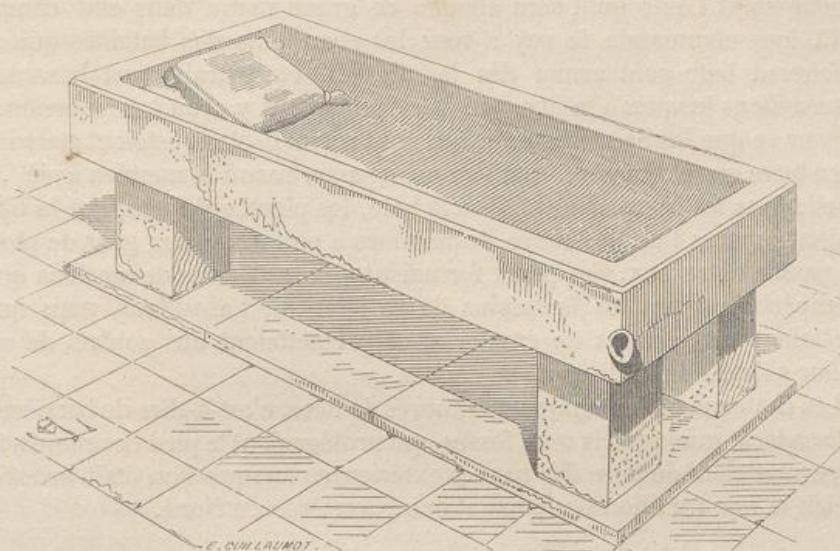
L'usage de laver les morts avant de les enterrer est une pratique qui remonte à l'antiquité³ et qui s'est conservée jusqu'à la fin du dernier siècle dans quelques provinces, comme le pays basque, par exemple, les environs d'Avranches et le Vivarais. Le sieur de Moléon⁴ décrit ainsi le lavatoire de l'abbaye de Cluny : « Au milieu d'une chapelle fort spacieuse « et fort longue, où l'on entre du cloître dans le chapitre, est le lavatoire, « qui est une pierre longue de six ou sept pieds, creusée environ de sept « ou huit pouces de profondeur, avec un oreiller de pierre qui est d'une « même pièce que l'auge ; et un trou au bout du côté des pieds, par « où s'écoulait l'eau après qu'on avait lavé le mort. » L'auteur donne un figuré de ce lavatoire que nous présentons ici (1) ; il ajoute qu'il y avait des pierres semblables dans l'hôpital de la ville de Cluny, dans le chapitre de l'église cathédrale de Lyon, dans le revestiaire de celle de Rouen

¹ Voy. la gravure de cette vasque dans les *Exemples de décoration* de M. Léon Gaucherel.

² Voy. le cloître de la cathédrale de Girone.

³ Voy. les *Actes des apôtres*, chap. ix; Sidoine Apollinaire, liv. III, lettre iii.

⁴ *Voyages liturgiques en France*. Paris, 1718.



et dans presque tous les monastères des ordres de Cluny et de Citeaux.

LÉGENDE, s. f. Ce mot, en architecture, s'applique aux représentations groupées, soit sculptées, soit peintes, sur mur ou sur verre, de sujets légendaires, comme, par exemple, l'histoire de l'Enfant prodigue, l'histoire du mauvais Riche, ou bien certaines vies de saints racontées dans la *Légende dorée*. Les portails de nos églises du moyen âge présentent souvent des sujets légendaires sculptés sur leurs soubassements à dater de la fin du XIII^e siècle. A la cathédrale d'Auxerre, au portail occidental de la Calende de la cathédrale de Rouen, au portail occidental de celle de Lyon, on voit de très-fines sculptures représentant des sujets légendaires. Mais c'est surtout sur les vitraux que s'étendent les séries innombrables de ces sortes de sujets (voy. VITRAIL).

LICE, s. f. Barrière, palissade, par extension, espace réservé entre les deux enceintes d'une ville fortifiée, ou entre les murs et les barrières extérieures (voy. ARCHITECTURE MILITAIRE). On donnait aussi le nom de *lices* aux champs clos destinés aux exercices, joutes, tournois, pas d'armes et jugements de Dieu.

Lorsqu'une armée campait et s'entourait de palis, on disait « sortir des lices » pour sortir de l'enceinte palissadée. Quand Harold vient de Londres au-devant de Guillaume le Bâtard, il fait placer son corps d'armée derrière des palissades. Le matin de la bataille, Harold va reconnaître l'ennemi,

« E de lor lices furz issu ¹. »

¹ Le *Roman de Rou*, vers 42,125.